

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des technologies de l'information et de la communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE, session 2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des technologies de l'information et de la communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE BOURGOGNE EUROPE, au titre de l'année 2026 :

Monsieur RANC Emmanuel, ingénieur de recherche hors classe, président, Université Bourgogne Europe, Dijon.

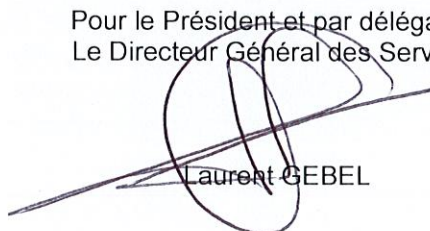
Monsieur TRECOIRE-MARILLACH Vincent, ingénieur de recherche, expert, Ecole nationale supérieure de mécanique et des Mic, Dijon.

Madame DANION Catherine, ingénieure d'études hors classe, Université Bourgogne Europe, Dijon.

Madame RUPPLI Catherine, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université Bourgogne Europe, Dijon.

Fait à Dijon, le 11 septembre 2026

Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services


Laurent GEBEL